

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 janvier 2011

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-1-6-1

Service consulté

C251 ET C751
GERPLAN : ETUDE ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

Résumé : Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes du Pays de Brisach, du Pays de Thann et de la Vallée de Saint-Amarin, le Département est sollicité pour :

- la gestion écologique des remparts de Neuf-Brisach,
- la promotion des marchés paysans de Thann et d'Aspach-le-Bas,
- la restauration d'un muret de pierres sèches à Vieux-Thann,
- la réalisation d'un panneau d'accueil et d'une plaquette autour des paysages à Geishouse.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 16.653 €.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Brisach

Gestion écologique des espaces paysagers des remparts de NEUF-BRISACH

La commune de NEUF-BRISACH a décidé de mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des espaces paysagers des remparts de la citadelle Vauban, proposé suite au résultat de l'étude faunistique et floristique réalisée en 2009. En effet, l'étude a montré que le site des remparts présente un milieu très riche à préserver.

La première mesure de ce plan de gestion consiste en une remise en état des espaces verts des remparts de NEUF-BRISACH par la mise en place d'une gestion extensive réalisée par pâturage de moutons et un débroussaillage par fauche mécanique de certains sites difficilement accessibles.

À ce titre, la commune de NEUF-BRISACH sollicite une aide départementale pour la première remise en état du site, afin de mettre en valeur la richesse environnementale des remparts de la citadelle Vauban.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant des travaux éligibles s'élève à 23.888 €, le montant de la subvention départementale serait donc de 9.555 € (taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann

Les projets ci-dessous figurent dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Promotion des marchés paysans de THANN et d'ASPACH-LE-BAS

La communauté de communes du Pays de Thann poursuit le soutien aux 2 marchés paysans de son territoire en les faisant connaître auprès de ses habitants.

Pour 2010, l'action de promotion a porté sur la réalisation de tracts encartés dans le bulletin intercommunautaire, l'impression de sacs en coton distribués aux clients, la diffusion de spots radio et la conception de banderoles.

Le montant éligible étant de 5.709 €, l'aide départementale serait de 2.855 € (taux d'aide de 50%), qui seront prélevés sur le Programme C751 Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.

Restauration de murets de pierres sèches à VIEUX-THANN

La commune de VIEUX-THANN préserve et rénove un muret de pierres sèches présent dans la zone viticole AOC, soutenant un sentier très emprunté et présentant un problème de sécurité pour les habitations situées en contrebas

Le projet global couvre environ 200 mètres linéaires de muret à rénover. Pour des raisons de coût, il a été découpé en tranches. La 1^{ère} tranche a été réalisée en 2009, la seconde début 2010 et la 3^e fin 2010. Il s'agit de valider cette 3^e tranche qui concerne la restauration de 22 m² supplémentaires de muret.

Le soutien du Département étant de 92 €/m², le montant de l'aide départementale serait de 2.024 €, qui seront prélevés sur le Programme C251 Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

Réalisation d'un panneau d'accueil et d'une plaquette autour des paysages à Geishouse

La commune de GEISHOUSE a valorisé ses paysages avec une problématique de réouverture de vallons enfrichés et travaille depuis deux ans à la création de 3 circuits autour du village. Une plaquette de communication a été souhaitée pour sensibiliser les promeneurs sur la faune et la flore locales.

Un panneau d'interprétation à l'entrée des 3 sentiers présentera également les différents circuits et les attraits des paysages traversés.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible du projet étant de 4.437 €, le montant de l'aide départementale serait de 2.219 € (taux d'aide de 50%), qui seront prélevés sur le Programme C751 Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.

XXXXXXXXXXXX

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la gestion écologique des espaces paysagers des remparts de la citadelle Vauban au bénéfice de la commune de NEUF-BRISACH pour un montant de 9.555 € (montant éligible 23.888 €, taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.
- la promotion des marchés paysans de THANN et d'ASPACH-LE-BAS au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Thann pour un montant de 2.855 € (montant éligible 5.709 €, taux d'intervention 50%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C751 Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.
- la restauration de 22 m² d'un muret de pierres sèches au bénéfice de la commune de VIEUX-THANN pour un montant de 2.024 € (montant éligible de 20.900 €, taux d'intervention de 40% du coût HT plafonné à 230 € HT/m²), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.
- la réalisation d'un panneau d'accueil et d'une plaquette autour des paysages au bénéfice de la commune de GEISHOUSE pour un montant de 2.219 € (montant éligible de 4 437 €, taux d'aide de 50%), qui seront prélevés sur le Programme C751 Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 21 JANVIER 2011

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03838	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN Promotion des marchés paysans de Thann et d'Aspach-le-Bas Montant subventionnable : 5 709,00 Taux : 50%	2 855,00
GPL03840	GEISHOUSE Réalisation d'un panneau et d'une plaquette sur les paysages des sentiers de découverte de Geishouse Montant subventionnable : 4 437,20 Taux : 50%	2 219,00
Total		5 074,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 21 JANVIER 2011

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03802	NEUF-BRISACH Gestion écologique des espaces paysagers des remparts de Neuf-Brisach	23 887,50	40%	9 555,00
GPL03837	VIEUX-THANN Restauration d'un muret de pierres sèches à Vieux-Thann (tranche 3)	5 060,00	40%	2 024,00
			Total	11 579,00